

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[142_Correspondance de Philippe de Ségur : 1837-1870](#)[Item](#)[Larivière, le 12 octobre 1841, le Comte de Ségur à François Guizot](#)

Larivière, le 12 octobre 1841, le Comte de Ségur à François Guizot

Auteurs : Ségur, Philippe de (1780-1873)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Académie française](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Politique \(France\)](#), [Portrait](#), [Recommandation](#), [Lettre de](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1841-10-12

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote4, AN : 163 MI 42 AP 142 Papiers Guizot Bobine Opérateur 23

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Séгур, Philippe de (1780-1873), Larivière, le 12 octobre 1841, le Comte de Ségur à François Guizot, 1841-10-12.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle).

Consulté le 22/01/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5924>

Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Thomery (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/12/2023 Dernière modification le 18/01/2024

Deux ou trois fois, j'ai fait venir Monsieur de Saxe, j'ai fait
présenter plusieurs fois du vin, j'ai aussi été à l'opéra, nous y sommes
trouvés.

Je vous envoie à votre pouvoir la promesse que vous m'avez faite de l'ouvrage
de Dacier, en attendant de l'ouvrage pour mon cousin Mr de Saxe, Consul Général à Anvers.
J'entends dire que l'on en destine à Mr Chateaux en tête à une autre personne appuyé par des
recommandations. Quelquefois les recommandations j'ose croire sont bien plus
quelles se privent pas sur votre promesse en faveur de son père, de la servir pour vous,
tous deux, et c'est tout. Si j'ai éprouvé au décompte quand vous me prouvez de prendre soin
de vous, il y a quelque chose, sur lequel Mr de Saxe aujourd'hui Maître de Requête, cela
me va donner point d'inquiétude par ce qu'il a commencé la famille qui nous travaille tous, et
quant à moi, j'ai scabellé, avec Mr de Saxe, dans l'ouvrage politique en campagne des plus grandes
difficultés qui paraissent. Mais aujourd'hui que le feu est éteint de mon cousin
Mr de Saxe, et de la famille, et de Monsieur de Saxe, j'ai de l'est-ce pas être tranquille.
Vous attachon lui ce soir, d'autant plus d'importance à votre promesse, que la mort de son
père sera un de la privation de ce côté de toute espérance, à Malheur, comme touché depuis quelque
temps en campagne, ayant dissipé sa fortune et toute la dot de sa fille.

Maintenant, permettez moi un peu sur votre situation présente. La Maison de Saxe me
semble évidemment la principale cause des dangers intérieurs, et cause aussi de beaucoup de
embarras extérieurs qui nous menacent. Je comprends combien il est difficile au Ministère
et à vous personnellement, d'échapper de la dépression, et je ne voudrais pas vous voir s'en aller.

plus que jamais Contre Vous, cette Courbe d'anciens asserais, malheureusement bien plus influente que Vous ne le croyez peut être, sur la Election de toute nature. Mais à que Vous, la seule Ministère autorise ne devienne ce ne peuvent les gens d'instinct, les Chambres ont le tout, et les ags sans Courbe leur d'abord et comme chambre a tout regard.

Comme Cour, mon avis seroit qu'on se joigne au journal du d'élire pour elle. Comme Chambre assemblée, si par exemple le National tombait en l'élire d'élire, il y en auroit une suspension de la même année nous devrions de voir de quadrupler l'année ou de suspendre. L'importance et les conséquences de ces deux premiers points se parleront grandes. On nous attaque sur tout, impudemment, on en vient aux coups; nous avons les lois pour nous, et nous n'opérons nous en seroit pour nous de l'élire! Mais nous nous trouvez dans le Népris. Le qui, en outre de la route, est certes de toute la situation, la plus dangereuse. Répondant au, que cette expression produiroit au mauvais effet qui s'écarteroit sur le Ministère en influence de nos mains jusqu'à la Election de l'élire prochaine?

Ceci seroit pour le Gouvernement sans doute, mais je crois tout le contraire. Je pense que les deux premiers coups porteraient sur deux journaux d'élire tels par exemple que celui du Peuple (qui je crois est en l'élire) et le National (si l'élire), et par là même attenterait à l'élire que tous les autres, et ce coup produiroit un double effet, 1.° celui de rendre le Peuple moins provocatif, moins audacieux, et 2.° d'offrir au moins un point d'appui à la partie saine de la nation. On chercheroit vainement un appui dans une chambre élue, et dans une assemblée, poursuivie avec la double autorité de chambre et de Cour, si il faut l'attitude. Que les pairs entrent enfin dans cette voie, qu'ils y persévèrent, qu'ils ajoutent cette fermeté honorable et salutaire à l'excessive modération dont ils ont déjà donné tant de preuves; et ils offriront ainsi aux bons Citoyens

au point
les pro
la force
moins po
à la cham
compa
favorable
- Confere
jusqu'à
provis
Ainsi

ces propos de ralliement de formis Coattam par ailleurs ce nous venons en fin ces
 ces provocations continuelles à l'apostasie et à la révolte par le jugement de la loi
 le force. Alors aussi, la participation de la nation électorale est du jury, ayant
 nous pour votre usage. C'est à la haute cour politique et judiciaire, c'est
 à la chambre indépendante comme la magistrature pour qu'elle est la base de
 l'empire des notabilités de la France, à donner enfin l'exemple du courage dans l'empire
 favorable qui se présente. Toutefois, je ne puis que vous à l'impulsion de votre œuvre
 - Confier si les prochains élections n'ont pas encore l'air de être de tout or simple
 jusqu'à un nouvel attentat, quand ils il sera. Malheureusement trop facile de
 prévoir. Si vous ne trouvez pas à l'effusion opportune pardonnez les moi
 ainsi qu'à la confiance et à l'entier attachement que je vous ai voué

L'abbé de Segur

12.8.1841 Sarrieville